



# Mairie de CHEVERNY

JUIL / AOUT / SEPT 2011

Bulletin municipal n° 13

Dans ce numéro

<b>L'Echo du Caquetoire 4ème édition !</b>	4
En direct de la Mairie	2
Stage de Zouk-Merengue	3
<b>Marché nocturne</b>	3
Musical'Eté	3
Fête des vendanges	3
<b>Cheminades en cœur</b>	3
Concert	3

## EDITO DU MAIRE

Avec un agenda événementiel toujours aussi chargé cet été, les associations composées de bénévoles font battre le cœur du village, année après année, pour le plaisir de tous et le plus grand bonheur de nos touristes.

Mais l'été, c'est aussi faire face à des moments de très fortes chaleurs qui peuvent-être difficiles à supporter pour les plus vulnérables d'entre-nous résidant à leur domicile. Elles trouveront en mairie des conseils pour mieux affronter la canicule.

Enfin, laissons le soleil nous tourner la tête mais toujours avec une pointe de civisme, de respect et de courtoisie, qui sont la recette d'un bon voisinage... allégée en bruits.

Bonnes vacances à tous !

La rédaction.

## Margaux ZEPPA, une championne de France à Cheverny !

Le 3 juillet dernier, la jeune Margaux Zeppa atteignait la plus haute marche du podium aux championnats de France de Hunter, catégorie moins de 18 ans. Cette jeune cavalière de Cheverny confirmait ainsi tous les espoirs que son club attendait. **Médaille de Bronze en 2009**, elle a su capitaliser et développer une complicité avec sa monture, le Hunter étant une discipline associant dressage, style et harmonie. Cette performance traduit tout l'esprit et la volonté de la jeune championne.



## GRENELLE II - Loi du 12 juillet 2010 CHEVERNY - Protection des paysages

La loi du 12/07/10, dite «Grenelle II» ou loi Borloo

approbation, mise à disposition du public en mairie durant un mois et application. Actuellement, le plan est prêt à être approuvé par le Conseil.

concerne principalement ce que l'on nomme le «Développement durable et le développement des énergies naturelles».

Elle est applicable depuis le 13/01/11, et elle a priorité sur tous les règlements d'urbanisme. Le PLU de Cheverny, confié au cabinet « Isocèle » est en cours d'étude. Quand il sera terminé et approuvé, il aura, bien sûr, pris en compte la loi du 12/07/10. En attendant, c'est le P.O.S. qui est applicable. Echappent à la priorité de Grenelle II : les Monuments Historiques et leur périmètre de protection, les secteurs sauvegardés (Le centre de Blois, par exemple). Un amendement du Sénat précise qu'une commune peut « délimiter des périmètres, après avis de l'architecte des Bâtiments de France, par délibération du conseil municipal, motivé par la protection du patrimoine bâti et non bâti, des paysages ou des perspectives monumentales et urbaines ».

Des contacts pris avec l'Architecte des Bâtiments de France, il apparaît que la priorité doit être donnée au grand axe aboutissant au château par la D. 102 (route de Contres). Procédure : délimitation approuvée par le conseil municipal, envoi à l'Architecte des Bâtiments de France pour avis et

## L'Echo du Caquetoire de Cheverny, saison 4 !

L'ÉCHO DU CAQUETOIRE  
Festival gratuit, ouvert à tous  
12, 13 et 14 août 2011 à partir de 14h00



Cette fois, l'éphémère s'est installé. Il campe même, sur la place du village avec son lot de bateleurs, de marionnettes à fils, de machines insolites, de caravanes qui content, de fanfare et de chorale et puis les artisans qui vantent leurs savoir faire, Roméo et Juliette par les universels Jeux de Vilains, une Brigitte.com en forme, une restauration champêtre, un chapiteau anti-pluie et le bal populaire du soir en clôture. Tout cela gratuit, du vendredi 12 août à partir de 14h00 au dimanche sous la lumière des lampadaires. Tout public, on en sort fatalement ébouriffé et heureux. **Programme complet en page 4. En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu à la salle des fêtes de Cheverny ou sous chapiteau.**



### Horaires d'ouverture :

Mardi, vendredi : 9h – 12h / 14h – 16h30  
 Mercredi, jeudi : 9h – 12h  
**Samedi matin sur rendez-vous**

[www.mairie-cheverny.com](http://www.mairie-cheverny.com)  
[mairie.cheverny@orange.com](mailto:mairie.cheverny@orange.com)

### Bon à savoir : Règlementation relative :

- à l'emploi du feu pour la protection des forêts : Du 1er mars au 30 septembre, il est interdit de porter ou d'allumer un feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200m de bois, forêts, plantations, reboisements et landes. Les feux de type « méchoui » et « barbecue » sont également interdits à l'exception de ceux prévus dans les installations fixes (non situées sous couvert d'arbres), constituant une dépendance d'habitations.

- au brûlage des déchets verts des jardins : ce ne sont pas des déchets inertes en raison de leur caractère fermentescible. Il faut privilégier leur compostage ou leur dépôt en déchetterie. Il peut être toléré avec les réserves suivantes : exceptionnellement et en très faible quantité, ne doit provoquer aucun trouble pour le voisinage ou créer de risque pour la sécurité routière dû au nuage de fumée ou d'introduire de risque d'incendie. Aucun autre type de déchet ne doit bien sûr être incinéré en mélange avec les végétaux.

### ETAT CIVIL

#### Naissances

COUDERC Ninon	11 avril
REINEAU Augustin	11 avril
BELLAIRE Lucas	18 mai

#### Mariages

POUPART Fabien et REPUSSEAU Stéphanie	25 juin
LECLERC Pascal et CELTON Corinne	02 juillet

#### Décès

BESNARD Liliane	07 avril
-----------------	----------

### TRANSPORT SCOLAIRE

Les parents doivent inscrire leur(s) enfant(s) au secrétariat de mairie avant le 20 août 2011.

### PLAN CANICULE

Suite aux directives ministérielles, la mise en œuvre du plan départemental de gestion d'une canicule prévoit le recensement des personnes vulnérables résidant à leur domicile :

- v Personnes âgées de plus de 65 ans.
- v Personnes adultes handicapées.
- v Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître en mairie.

### ELAGAGE

Les clôtures végétales et les arbres dont les branches donnent sur le domaine public (routes, trottoirs...) doivent être entretenus et élagués par leurs propriétaires pour ne pas gêner la visibilité des conducteurs ou mettre en danger les piétons. Votre responsabilité civile serait alors engagée. En cas de danger potentiel et de non intervention du propriétaire malgré une relance de la mairie, le Maire est en droit d'intervenir. Le propriétaire négligeant se verrait facturé d'office par l'entreprise ayant réalisé les travaux.

### Restriction provisoire des prélèvements et des usages de l'eau.

Un arrêté préfectoral définit comme suit des mesures de restriction provisoire des prélèvements et des usages de l'eau, jusqu'au 30 Septembre 2011, dans le département du Loir-et-Cher.

#### 1) - Interdiction partielle de 8h à 20h

- Arrosage des jardins, terrains de sports, pelouses, espaces verts, massifs floraux.
- Arrosage des potagers.
- Arrosage des golfs (avec tenue d'un registre hebdomadaire).

#### 2) - Interdiction totale

- Remplissage des piscines privées : sauf travaux en cours.
- Lavage des véhicules : interdiction hors des stations professionnelles équipées d'un système de recyclage, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité.
- Remplissage des plans d'eau.
- Lavage des voiries, des terrasses et des façades, limité au strict nécessaire pour assurer l'hygiène et la salubrité publique.
- Gestion des ouvrages (hors plans d'eau) : interdiction de toute manœuvre susceptible d'influencer le débit ou le niveau d'eau sauf si elle est nécessaire au non dépassement de la cote légale de retenue, à la protection contre les inondations des terrains riverains amont ou à la restitution à l'aval du débit entrant à l'amont.

### Recette d'un bon voisinage... allégée en bruits

#### L'usage de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres scies mécaniques... :

En semaine, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30  
 Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
 Sauf les dimanches et jours fériés.

#### Les travaux :

Les travaux sur la voie publique ou sur les chantiers proches des habitations doivent être interrompus entre 20 h et 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

#### Les motocyclistes :

Source de nuisances sonores particulièrement bruyantes, le «débridage» des moteurs et l'installation de pots d'échappement inadaptés sont interdits. (cf. Article L. 321-1 du Code de la Route). Pour que la moto ou le scooter reste un plaisir pour tous, surveillez vos décibels.

#### Bruit dans les lieux publics et privés :

Veillez à ne pas émettre, sur la voie et dans les lieux publics, des bruits « susceptibles » d'être gênants par leur intensité, leur durée, leur charge informative ou en raison de l'heure à laquelle ils se manifestent. *Pensez à prévenir vos voisins !*

### CONCOURS REGIONAL

#### «VILLES & VILLAGES FLEURIS »

Cheverny a posé sa candidature. Un premier passage établit une sélection des villes et villages admis à concourir. Pour attribuer leurs notes les juges s'attendent également sur le fleurissement des jardins, des fenêtres et des balcons. Pensez à les fleurir et à rentrer vos poubelles après le ramassage, cela compte aussi ! **Merci à tous.**

**DERNIERE MINUTE :** Pour le concours communal des maisons fleuries et des jardins remarquables, le deuxième passage est programmé courant septembre.

QUOI DE NEUF ?

agglopolys@agglo-blois.fr

L'Agenda 21 ou "Programme pour le 21ème siècle",

a pour but de se doter d'une stratégie de territoire ayant pour objectif le développement durable. Celle-ci se traduit par un programme d'actions concrètes qui sera construit à partir des avis de la population concernant par exemple :

- l'extinction totale de l'éclairage public une partie de la nuit,
- l'abandon des pesticides et développement des trottoirs fleuris,
- le service de voiture de location à bas prix.

C'est pourquoi Agglopolys vous invite à vous exprimer en remplissant le questionnaire :

- en ligne ([www.agglo-blois.fr](http://www.agglo-blois.fr)),
  - papier qui a été distribué dans votre boîte aux lettres.
- Tout le monde peut s'exprimer, même si une personne de votre foyer l'a déjà rempli ! D'autres questionnaires sont à votre disposition dans les différents lieux publics.

Que se passe t-il après avoir rempli le questionnaire ?

Les résultats vous seront communiqués sur le site internet d'Agglopolys. Par ailleurs, un second temps d'échange vous sera proposé au cours du mois d'octobre prochain. Vous avez jusqu'au **vendredi 15 juillet** pour donner votre avis ! Alors prenez le temps de rêver l'avenir de votre territoire. Remplissez l'enquête en ligne ou venez la récupérer à la mairie !

Pour en savoir plus : Agglopolys, Tél. : 02 54 90 35 35 - Fax : 02 54 90 35 30 - courriel : [agglopolys@agglo-blois.fr](mailto:agglopolys@agglo-blois.fr)



Association « Si On dansait » de Rêverie d'Antan organise cet été :

**un stage de ZOOK- MERENGUE débutant, animée par Irène DE LUCCE,**  
qui aura lieu le mardi 12 juillet de 19h15 à 21h45. Tarif 8 €. Réservation obligatoire.

Contact :  
02 54 83 88 09

Pour la rentrée, à partir du 06/09/11, de nouveaux enseignants spécialisés, dans la ou les danses qu'ils enseignent, organisent :

- le mardi à partir de 19h, des cours de : **DANSES DE BAL - SALON - ROCK - LIGNES**
- le vendredi à partir de 18h30, des cours de : **BACHATA - SALSA CUBAINE - ROCK SWING** avec I. De Luccé

Le 1er cours de chaque danse est gratuit. Adhésion pour l'année : de 50 à 90 € pour un cours.



**Samedi 16 juillet de 17 h 30 à 22 h 00**  
**Marché nocturne à Cheverny**

Une alternative à la découverte de notre territoire où des producteurs locaux et régionaux installés sur la place de l'église de Cheverny nous font (re)découvrir les produits du terroir : vin AOC Cheverny-Cour-Cheverny, poulets & agneaux, fruits et légumes, biscuits, miels, escargots, bière, safran, pépiniériste.

**Répétition de la Lyre Cheverny-Cour-Cheverny, au cœur du marché.**

Organisé par la commune et l'Office du Tourisme Intercommunal à l'occasion du Festival Entre Loire et Sologne !

**La Maison des Vins de Cheverny**  
**Organise la fête des vendanges !**  
**Samedi 28 août à partir de 18H30**

Les vignerons viennent à la rencontre du public : Dégustation de vins, animations, barbecue géant, et le tout au son d'une fanfare de rue ! *Ambiance chaleureuse garantie !* [www.maisondesvinsdecheverny.fr](http://www.maisondesvinsdecheverny.fr)

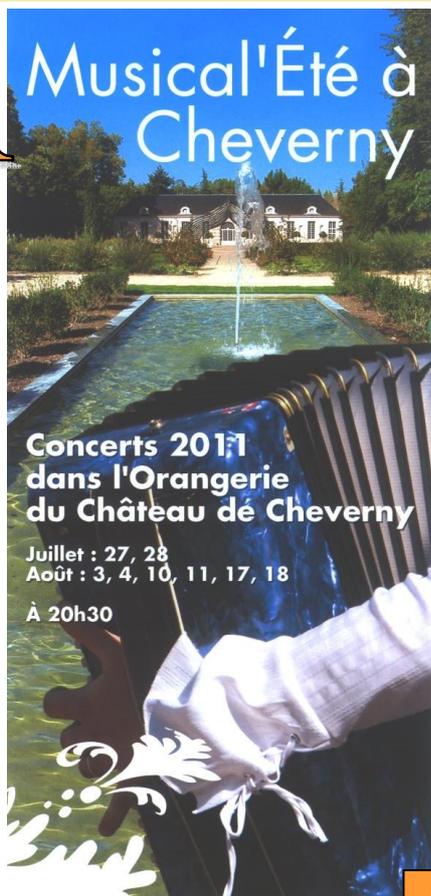


**CONCERT organisé par la chorale de Cheverny**  
**« LA NOTINA »**

**Judi 22 septembre 2011 à 20 heures à la Salle de Fêtes de Cour-Cheverny**  
Avec l'aimable participation de :

- ✓ Les trompes de chasse de BLOIS : «Les Echos des Trois Forêts du Blaisois»
- ✓ La chorale américaine Texane de 35 exécutants : «Kerville First United Methodist Church Choir».

Agenda



**Concerts 2011**  
**dans l'Orangerie**  
**du Château de Cheverny**

Juillet : 27, 28  
Août : 3, 4, 10, 11, 17, 18

À 20h30

**Événementiel**

**CHEVAL PASSIONNEMENT !**

- **L'opération « Cheminades en cœur »** lancée par le CRTE Val de Loire permet à des équipages de partir en randonnées, à cheval ou en attelage tout en constituant un carnet de bord d'infos pratiques (hébergement, intérêt gastronomique ou touristique, difficultés du parcours etc.). L'objectif est double : valoriser le tourisme équestre et aboutir à la création d'un circuit régional en forme de cœur. Les écuries de la Colinière à Cheverny sont une des deux équipes Loir-et-Chériennes qui participent à ce projet sur 14 équipes régionales. Les équipes, composées de 3 à 5 cavaliers au minimum, partiront de **Cheverny du 25 au 29 juillet** pour des randonnées en étoile, à la découverte du patrimoine culturel et de la gastronomie régionale.

- **« balade de la pleine lune »** organisée le **samedi 16 juillet** à partir de 20 h par l'association Equitrec est une randonnée nocturne d'une durée de 3 heures (avec pause pique-nique) sur le thème de la découverte des environs, de la faune et de la flore. A cheval ou en calèche.

→ **Bon à savoir** : Tous les cavaliers peuvent participer à ces deux sorties équestres à condition d'être « à l'aise » aux trois allures.

Si vous souhaitez participer, contacter les Ecuries de la Colinière au 02 54 44 20 10 ou par mail : [lescuriesdlc@aol.com](mailto:lescuriesdlc@aol.com)

PROGRAMME

# L'ÉCHO DU CAQUETOIRE

## Festival gratuit, ouvert à tous

### Vendredi 12 août

14 h 30 : **Inauguration du Festival**  
Avec SCAM, jeune groupe musical  
Lieu : Place de l'église Durée : 30 mn

15 h 00 **Le cercle** par la Cie Spirale  
Marionnettes à fils.  
A l'orée du bois, c'est d'abord le silence...  
Lieu : Place de l'église Durée : 20 mn

15 h 30 : **La roue qui tourne** par F.Pulsion  
Cirque  
Un personnage loufoque, avec sa charrette  
munie d'une roue de hasard... des  
Rencontres ludiques et interactives avec le  
public. Lieu : Place de la mairie Durée : 50 mn

16 h 30 : **Le cercle** par la Cie Spirale  
Marionnettes à fils  
Lieu : Place de l'église Durée : 20 mn

17 h 30 : **Le cercle** par la Cie Spirale  
Marionnettes à fils  
Lieu : Place de l'église Durée : 20 mn

18 h 00 : **Visite insolite** de Cheverny  
par le Maire et les Conseillers municipaux  
Lieu : Place de l'église Durée : 30 mn

18 h 30 : **Le cercle** par la Cie Spirale  
Marionnettes à fils  
Lieu : Place de l'église Durée : 20 mn

19 h : Chants par la Chorale la Notina  
Lieu : Place de l'église Durée : 30 mn

20 h 00 : **Brigitte.com**  
Etrange mélange de musique et de théâtre.  
Le résultat est assez jubilatoire !  
Lieu : Place de l'église Durée : 1 h

20h30 : **Le cercle** par la Cie Spirale  
Marionnettes à fils  
Lieu : Golf de Cheverny Durée : 20 mn

21 h **Les berceuses** d' Eric Tellitocci  
Installation vidéo.  
Voyage intemporel au rythme des  
berceuses du monde ...  
Lieu : Place de l'église Durée : 40 mn

### Samedi 13 août

15 h 00: **En dérangement**  
par la Cie petit Mr  
Burlesque  
Passer un coup de fil : ce geste simple de  
la vie quotidienne se transforme en  
calvaire pour un malheureux petit cadre  
au costume écriqué.  
Lieu : Place de l'église Durée : 35 mn

16 h 00 : **Pérégrination**  
par le cirque H. Foufeuxrieux  
comédie circo-burlesque  
Au coin d'une rue, une bâtisse, un  
lampadaire... Une rencontre incongrue  
avec deux pigeons va bouleverser cette  
apparente monotonie...  
Lieu : Place de l'église durée : 40 mn

17h 00 : **2 secondes**  
par la Cie du Petit Mr  
Clown burlesque  
Paul Durand a le malheur de déplier par  
inadvertance une tente « 2 secondes » et  
va avoir quelques difficultés à la replier.  
Lieu : Place de l'église Durée : 30 mn

18h 00 : **Visite insolite** de Cheverny  
par le Maire et les Conseillers municipaux  
Lieu : Place de l'église Durée : 30 mn

19h 00 : **Apéritif** offert par les  
viticulteurs de Cheverny  
Lieu : Place de l'église

20 h 30 **Roméo et Juliette** par la Cie  
jeux de vilains  
Adaptation de la pièce de Shakespeare  
avec des clowns. Surprenant !  
Lieu : Place de l'église Durée : 1h 30

### Dimanche 14 août

15 H 00 à 19h 30 : **Ze patrecatholicis** par  
Scopitone et Cie  
Théâtre d'objets dans 4 caravanes  
Lieu : Place de l'église Durée : 15 mn

15 h 00 : **Lâcher de Clowns**  
par la Cie Jeux de vilains  
Vous avez certainement déjà assisté à un  
lâcher de ballon! Mais un lâcher de  
clowns ? c'est déroutant !  
Lieu : Place de l'église Durée : inconnue

15 h – 19 h **Les berceuses**  
d' Eric Tellitocci  
Voyage intemporel au rythme des  
berceuses du monde...  
Lieu : Place de l'église Durée : en continu

16 h00 : **l'entreprise Delalaise** par la  
Compagnie Fabrika Pulsion  
Bienvenue au lavomatic autonome  
ambulant Delalaise ...  
Lieu : Place de l'église Durée : 1 heure

17h : **Comida para todos**  
Fanfare steel drum qui à partir de steel-pan  
(bidons emboutis), martelés avec précision  
crée une musique festive, entraînant et  
étonnante.  
Lieu : Place de l'église Durée : 1 heure

18 h : **Visite insolite** de Cheverny par le  
Maire et les Conseillers municipaux  
Lieu : Place de l'église Durée : 30 mn

19h : **Comida para todos**  
fanfare steel drum  
Lieu : Place de l'église Durée : 1heure

20 h 00 : **Restauration champêtre**  
organisée par l'Amicale des Loisirs de  
Cheverny. Lieu : Place de l'église

21h 30 : **Grand bal populaire avec  
orchestre** organisé par l'Amicale des  
Loisirs de Cheverny : Place de l'église

22 h **Les berceuses** d' Eric Tellitocci  
Voyage intemporel au rythme des  
berceuses du monde ...  
Lieu : Place de l'église Durée : 40 mn

En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu à la salle des fêtes de Cheverny ou sous chapiteau.

→ Village artistique les 3 jours de 14 h à 19 h ←

Exposition d'artistes, d'artisans locaux et dégustation-vente de produits locaux  
Lieux : Salle du conseil, Office du Tourisme, Place de l'église et Caquetoire.

www.mairie-cheverny.com E-mail : mairie-cheverny@orange.fr